

1) L'adhérent reconnaît que malgré la mise en oeuvre de ces mesures de protection, l'association ne peut garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par la Covid 19.

Nous vous rappelons qu'en cas de symptômes, vous devez appeler votre médecin traitant ou le 15, restez chez vous et vous isoler.

2) Je m'engage à ne pas rentrer sur le site en cas de symptômes tels que de la toux, de la fièvre, des difficultés respiratoires, des maux de têtes et/ou de gorges, des courbatures, une grande fatigue, une perte de l'odorat ou/et du goût, une diarrhée.

Si tel était le cas ou suis je suis en contact étroit avec un cas covid 19 confirmé, je m'engage à me rendre sur les lieux du site " piscine " sauf si un test virologique a été réalisé et est négatif.

3) Respecter le protocole ci dessus mis en place.